



Contraintes naturelles

- Zone de faible courant 0-100 ans
- Zone de grand courant 0-20 ans
- Zone d'inondation
- Zone d'érosion
- Étang d'épuration
- Milieu humide
- Pente forte (30% et plus)

Contraintes anthropiques

- Cimetière d'auto
- Déchets
- Poste électrique
- Terrain contaminé
- Usine d'épuration

Limites

- Périmètre d'urbanisation
- Ville ou municipalité voisine
- Arrondissement naturel
- Cadastre

Prises d'eau

- Ouvrage privée
- Ouvrage municipale

Voies de communication

- Route numérotée
- Route locale
- Voie ferrée

Infrastructures

- Bâtiment
- Ligne de transport d'énergie

Hydrographie

- Lac, cours d'eau et autres étendues d'eau

Ce plan constitue l'annexe B du Plan d'urbanisme numéro 435-2011
 Authentifier ce jour _____
 Bruno Cloutier, maire
 Gamma Vibert, Greffière

Date de révision	Amendement	Date de révision	Amendement

PRÉPARÉ PAR : Sébastien Dumas
 APPROUVÉ PAR : Pierre Marcotte
 DÉSSINÉ PAR : Jimmy Bouchard

SCEAU

750 375 0 750 1 500 Mètres

31 octobre 2011

IBI DAA

Sources:
 • Base de données topographiques du Québec (1:20000) du ministère des Ressources naturelles
 © Ministère des Ressources naturelles, tous droits réservés, 2001
 • Municipalité régionale de comté le Rocher-Percé